



Mercredi 26.10.16 | 49^e année | N° 33

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito



Plein de déchets ?

Au Nicaragua (j'y ai travaillé pendant 3 ans), les jardiniers rechignaient à faire du compost et à épandre des « déchets » dans le jardin. Jusqu'à ce que poussent des courgettes et autres légumes comme ils n'en avaient jamais vus.

Et chez nous? Assimilons-nous les « déchets » à une valeur, une ressource précieuse? Cela dépend, semble-t-il, du moment.

Lors de l'achat, l'emballage doit protéger et attirer l'œil – mais quid de l'énorme bol en plastique autour de la salade appétissante? Il remplira notre sac taxé (ou celui du bureau), sera brûlé, et le matériau définitivement détruit. A l'achat encore: regardons-nous si la veste ou les baskets convoités contiennent des matières recyclées?

Après utilisation, au moment du tri, nous sommes devenus soigneux et alignons les récipients pour collecter le verre, le métal, les bouteilles de lait, les trognons de pomme et le papier. Nous bourrons le sac taxé et utilisons assidument les points de récolte des déchets. Quand on nous empêche de trier et de réduire nos charges, nous réclamons.

En campagne électorale, tous se préoccupent des déchets – pardon! –, des matériaux précieux que nous ne voulons plus gaspiller. C'est très bien. Et si tout ce monde collabore en bonne intelligence tout au long de l'année, les autorités politiques communales et cantonales, les acteurs privés et les citoyen-n-es, bientôt nous achèterons moins de déchets et pourrons recycler une multitude d'objets. Des options rentables existent, pourquoi ne pas les utiliser?

*Christine Gaillard
Directrice de l'Éducation,
de la Santé et de la Mobilité*



Le conseiller communal Fabio Bongiovanni a reçu mercredi les apprenti-e-s et stagiaires de la Ville. • Photo: Stefano Iori

Sous l'arbre de la formation

Un arbre dévoilant, dans son feuillage, le prénom des nouveaux apprenti-e-s et stagiaires de la Ville de Neuchâtel et le symbole du métier qu'ils ont choisi d'exercer: c'est en inaugurant cette œuvre éphémère, aménagée au Coq d'Inde, que le Conseil communal a officiellement accueilli les 41 jeunes ayant démarré leur formation en août.

L'inauguration de l'« arbre de la formation » constituait mercredi une grande première: « C'est une démarche qui s'inscrit dans la nouvelle politique d'apprentissage de la Ville, active, volontaire et novatrice », a relevé Fabio Bongiovanni, conseiller communal et

directeur des Ressources humaines, en accueillant la volée 2016-2017 d'apprenti-e-s, de stagiaires MPC (maturité professionnelle commerciale) et d'éducatrices de l'enfance, accompagnés de leurs formateurs.

« Cet arbre sera le symbole de la croissance de votre savoir, et de votre capacité, saison après saison, à vous renouveler », a-t-il ajouté. « Votre avenir est l'avenir de tous, il est de notre responsabilité de vous fournir les outils qui vous permettront de développer et d'affirmer vos compétences. » Le Conseil communal était d'ailleurs presque au complet, preuve de l'importance que les autorités attachent à la formation des jeunes.

Les 12 jeunes filles et 29 garçons qui ont démarré leur formation en août dans l'un des services de la Ville viennent de tout le canton, voire de cantons voisins. Il s'agit d'un effectif record. Les métiers qu'ils ont choisi d'exercer sont variés, d'employé de commerce à logisticien en passant par forestier-bûcheron, éducateur de l'enfance, ébéniste, horticulteur ou conducteur de véhicules lourds. En septembre 2015, le Conseil général a accepté un rapport d'information sur la politique d'apprentissage prévoyant de nombreuses mesures novatrices. La Ville de Neuchâtel veut ainsi se profiler en tant qu'employeur formateur attractif et exemplaire. (fk)



La Ville exige des garanties concernant l'agence postale appelée à remplacer la poste de La Coude.



Le Conseil général a voté lundi un crédit de 6,4 millions de francs pour la rénovation Temple du Bas.



Lancement de la traditionnelle vente de timbres Pro Juventute à Neuchâtel et dans l'Arc jurassien.

Publicité



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch



Parce que
CHAQUE VIE
en **VAUT LA PEINE**

Trop de familles souffrent parce qu'elles sont inaccessibles.
Nous apportons une aide d'urgence dans les zones
les plus isolées, quels que soient les obstacles.

Votre don va plus loin avec Medair.
Faites équipe avec nous sur www.medair.org

ALIGRO
SOUTIENT MEDAIR

Suivez-nous sur  et 

 CCP 10-648-6

MEDAIR
AIDE D'URGENCE ET RECONSTRUCTION

© Medair / Odille Meylan

Dans ce numéro

Musique et vin

La nouvelle saison des Concerts de Camille s'ouvre ce vendredi avec le violoniste Pierre Amoyal et la Camerata de Lausanne. Piazzolla, Chostakovitch et Vivaldi sont au programme.

Page 4

A travers les mots

Le Théâtre du Concert présente «Si vous avez le temps, venez avec nous», une création collective tissée à partir de textes d'auteurs et de styles différents, dont Goethe et Prévert.

Page 5

500 ans de la Réforme

Alors que l'année 2017 sera placée sous le sceau des 500 ans de la Réforme, toute une série de manifestations se tiendront dans le canton. Le coup d'envoi sera donné le 9 novembre. La Ville de Neuchâtel se verra remettre le label de «Cité européenne de la Réforme».

Page 10

Le Chant du cygne



Une salle de théâtre en pleine nuit. Un vieux comédien un peu éméché se retrouve seul en scène. Rejoint par le souffleur, il s'interroge sur son art. La Compagnie du Passage revisite avec humour *Le Chant du cygne* d'Anton Tchekhov, dans une création originale de son directeur Robert Bouvier. Rencontre.

Page 12

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 2 novembre 2016.

La Ville de Neuchâtel saisit la Commission fédérale de la poste (Postcom)



La Poste a prévu d'implanter la nouvelle agence postale dans le kiosque du centre commercial des Portes-Rouges. • Photo: Stefano Iori

Garanties exigées à La Coudre

La Poste a décidé de transformer l'office de La Coudre en agence postale avec comptoir desservi dans le centre commercial Migros des Portes-Rouges. Le Conseil communal a fait recours auprès de la Commission fédérale de la poste (PostCom) afin que le «géant jaune» garantisse la qualité des prestations postales prévues pendant au moins dix ans. Au vu du fort potentiel de développement du nord-est de la ville, ainsi que de l'attachement sans faille de la population à des prestations postales de qualité et de proximité, le Conseil communal demande également que La Poste maintienne à long terme l'office postal d'Hauterive.

Le 20 septembre, La Poste a informé la Ville de sa décision formelle de fermer l'office de poste de La Coudre et de le remplacer par une agence postale avec comptoir desservi au sein du centre commercial Migros des Portes-Rouges. Consulté en amont sur les projets de redéploiement des offices postaux de Serrières, Vauseyon et l'Ecluse, le Conseil communal avait pris le parti d'un dialogue constructif avec le «géant jaune» en obtenant la garantie, dès la fin 2015, que la population pourra toujours bénéficier de prestations de proximité et de qualité. Il convient de rappeler qu'au

vu de la législation fédérale, les Communes n'ont pas de pouvoir décisionnel formel concernant la suppression des offices postaux.

Grands projets à La Coudre

Concernant son projet de transformer l'office de La Coudre en agence postale avec comptoir desservi, modèle supérieur garantissant un service personnalisé, La Poste n'a pas fourni d'engagement formel, clair et précis dans la durée. Ce qui a motivé la Ville à adresser, le 19 octobre, un recours à l'autorité de conciliation du marché postal à Berne. Attaché au service postal universel, la Ville exige que La Poste s'engage à maintenir l'agence postale des Portes-Rouges, ainsi que la qualité des prestations de proximité prévues, pour une durée minimale de dix ans. De même, la Ville demande à La Poste de pérenniser à long terme l'office postal d'Hauterive. Cette commune qui jouxte le quartier de La Coudre dessert en effet un bassin de population de plus de 5'000 personnes.

La Coudre compte plus de 2'500 habitants ainsi que 60 commerces et entreprises. Ce quartier, ainsi que celui voisin des Portes-Rouges, connaîtront un important développement d'ici à 2020-2025, avec l'augmentation de 180 loge-

ments qui seront créés, sans compter les nouveaux commerces et services susceptibles de créer 540 emplois.

L'attente des citoyen-ne-s

Par ailleurs, le Conseil communal relève dans son recours l'attachement très fort de la population à ses offices postaux puisqu'une pétition lancée par les comités citoyens pour la défense des offices postaux de La Coudre, l'Ecluse, Vauseyon et Serrières a recueilli plus de 14'000 signatures.

Dans sa lettre, le Conseil salue les efforts consentis depuis l'an dernier par les représentants de La Poste pour discuter avec les citoyens et les membres de la Commission du développement économique du Conseil général, afin de trouver une solution de qualité et de garantir le service postal universel sur l'ensemble du territoire communal. Toutefois, à deux reprises, en avril et en juillet 2016, le Conseil communal a fait part à La Poste, sans réponse satisfaisante à ce jour, de ses exigences en matière d'engagement formel dans la durée concernant la présence de prestations postales de qualité et de proximité.

En vertu de l'article 34 de l'Ordonnance sur La Poste, la PostCom a désormais six mois pour émettre une recommandation à l'attention de La Poste, qui prendra une décision finale.



Nouvelle saison pour les Concerts de Camille

Pierre Amoyal ouvre le bal

De la musique classique de qualité et du bon vin à déguster: c'est la formule que proposent les Concerts de Camille. La nouvelle saison s'ouvre ce vendredi 28 octobre avec un concert d'exception en collaboration avec la Société de musique. Le célèbre violoniste Pierre Amoyal, accompagné de la Camerata de Lausanne, se produira au Temple du Bas avec un duo de Neuchâtelois.

Dirigé par Pierre Amoyal, l'orchestre jouera la *Symphonie de Chambre* de Chostakovitch. Les amateurs du talentueux violoniste ne seront pas déçus: il interprétera un grand solo avec son Stradivarius. En première partie, Sébastien Singer et André Fischer revisiteront le *double concerto pour deux mandolines et cordes* de Vivaldi dans une version transcrite pour violoncelle et guitare. Les deux Neuchâtelois, organisateurs des Concerts de Camille, reprendront en seconde partie le *double concerto pour bandonéon, guitare et cordes* de Piazzolla avec la voix du bandonéon reprise par le violoncelle. Comme le veut le concept, le concert sera suivi d'une dégustation de vins, choisis avec soin par le marchand André Crelier. «Pierre Amoyal était déjà venu à Neuchâtel dans le cadre des Concerts de Camille. Il a accepté de revenir avec plaisir», relate Sébastien Singer. Les musiciens



Sébastien Singer et André Fischer reprendront le double concerto de Piazzolla avec la voix du bandonéon reprise par le violoncelle. • Photo: Anita Schlaefli

comme le public sont généralement conquis par l'ambiance intimiste et la qualité de l'accueil. Il faut relever que les organisateurs choisissent particulièrement leurs invités (voir encadré).

Hopkinson Smith à Neuchâtel

La saison des Concerts de Camille fait la part belle à la musique de chambre. Elle se poursuit jeudi 1^{er} décembre avec Lauriane Follonier et Marc Pantillon pour un piano à quatre mains. Ils interpréteront Bizet, Honegger et Mendelssohn. «Ce n'est

pas un programme traditionnel pour un concert à quatre mains», relève André Fischer. La salle des pasteurs accueillera jeudi 12 janvier Hopkinson Smith, le plus grand luthiste du moment. Il présentera un répertoire de la Renaissance anglaise. La saison se terminera jeudi 9 février avec le Quatuor Aron, qui jouera le *quintette à cordes* de Schubert. La qualité et l'excellence sont les maîtres mots pour élaborer une programmation qui sort des sentiers battus. «Neuchâtel a droit au sommet comme n'importe quelle

autre ville», insiste Sébastien Singer. Tous deux musiciens, les organisateurs parviennent à attirer de grands noms à Neuchâtel de par leurs relations privilégiées avec le milieu. (ak)

- **Infos sur**
www.lesconcertsdecamille.ch



Séduisante Camille

La formule de Camille a de quoi séduire! Vous prenez deux amis de longue date, passionnés par la musique classique, celle qui vous transporte. Vous les associez à un marchand de vin qui choisit soigneusement les crus en fonction du programme. Les concerts prennent habituellement place le jeudi à 20h à la salle des pasteurs. Ils durent une heure et se déroulent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Le tout au prix unique de 25 francs par concert. Les enfants, eux aussi, sont bichonnés. Tous les concerts sont précédés à 18h d'une partie qui leur est destinée. Les artistes ont carte blanche. Ils proposent de mini-concerts, présentent leur instrument et parfois même les laissent essayer. Entrée gratuite jusqu'à 18 ans.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine, mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), mercredi 9 novembre, de 12h15 à 13h30, visite des coulisses du Musée d'art et d'histoire organisée par l'atelier des musées. Une opportunité de décou-

vrir la collection Suchard-Tobler aux Galleries de l'histoire. Inscriptions au 032 717 75 02 ou par courriel: direction.culture-sports-tourisme.neuchatel@ne.ch.

L'atelier des musées organise les événements suivants:

- atelier «l'art au hasard», samedi 29 octobre, de 14h à 16h30, pour les jeunes dès 16 ans et les adultes. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18;
- atelier de gravure pour tous, dès 16 ans, dimanche 30 octobre, de 11 à 17 heures. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18;
- atelier «Portrait», pour les 4 à 6 ans, en duo, mercredi 16 novembre, de 14h à 15h30 et pour les 7 à 10 ans, mercredi 23 novembre, de 14h à 16 heures. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition à venir.

L'atelier des musées organise les événements suivants:

- atelier «Tous à l'eau!», pour les 4 à 6 ans, le 2 novembre, de 13h30 à 15h, et pour les 7 à 10 ans, de 15h30 à 17h. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7.

Jeudi 27 octobre, 18h00, conférence donnée par Edouard Jeanloz, «Face à la machine, l'outil» à la Maison du Pertuis, Charles-Knapp 33, 2000 Neuchâtel. Entrée libre.

L'atelier des musées organise l'événement suivant:

- atelier «Au fil des saisons», pour les 4 à 6 ans, les 9, 23 et 30 novembre, de 14h à 15h30. Pour les 7 à 10 ans, le 16 novembre, de 14h à 15h30. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Divers

Brocante d'automne (place du Port, sous chapiteau), vendredi 4 novembre au dimanche 6 novembre. Horaires: ve-sa 10h-20h, di 10h-18h.

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), samedi 5 novembre de 9h à 13 heures, vente de livres et de jeux d'occasion. Informations complémentaires au 032 725 10 00.

 L'actualité culturelle

Jazz avec i-Trio

Pour son premier concert de la saison, l'association Ibaté met sur le devant de la scène i-Trio, un groupe bernois au jazz métissé de rock et de world music formé de Jan Trösch (guitare et chant), Pierre Sotas (basse) et Urs Wittwer (batterie). A découvrir ce vendredi 28 octobre à 21 heures au Salon du Bleu café.

Réservations par courriel à ibateasociation@gmail.com. Pour se faire une idée: www.itrio.ch.

Un requiem baroque

Sous la direction d'Alexandre Traube, le chœur In illo tempore présente ce week-end le *Requiem* à double chœur de Joan Cererols (1618-1680), une œuvre majeure du baroque espagnol «tour à tour méditative, grandiose et dansante» composée pendant la Grande Peste de Barcelone. Des instruments baroques, théorbe et viole

de gambe, accompagneront le chœur et les solistes. Le concert sera entrecoupé de pièces d'orgue de Correa de Arauxo, un contemporain de Cererols, qui prendront vie sous les doigts de Guy Bovet.

Samedi 29 octobre à 20 heures à l'Eglise rouge. Entrée libre, collecte.

La Grande messe de Mozart

Pour fêter ses quinze ans, la chorale la Croche-Chœur, sous la direction de Nathalie Dubois, s'entoure de quatre solistes renommés et de l'orchestre Le Moment baroque pour présenter la *Grande messe en ut mineur*, une œuvre «parcourue de bout en bout par une grande ferveur» écrite par Mozart pour remercier Dieu de la guérison miraculeuse de sa fiancée Constance Weber. Quelque 120 choristes et musiciens seront réunis sur scène pour interpréter cette messe monumentale, considérée comme le sommet de la

musique sacrée mozartienne avec le *Requiem*.

Dimanche 30 octobre à 17 heures au Temple du Bas. Réservations: billetterie du Théâtre du Passage, 032 717 79 07. Entrée gratuite jusqu'à douze ans.

Nouvel espace d'art

Neuchâtel s'enrichit d'un nouveau lieu d'art contemporain. Situé sous les arcades du faubourg de l'Hôpital, l'Espace et Galerie Nicolas Schilling sera inauguré ce week-end par une exposition consacrée aux frères Grégoire et Manuel Müller, deux artistes suisses aux œuvres pour le moins contrastées. D'une surface de 200 m², ce nouvel espace est né de la volonté de Nicolas Schilling, marchand de vin féru d'art, de partager avec le public sa collection d'œuvres d'art contemporaines, tout en mettant un lieu à disposition des artistes, explique sa directrice Angela Baltensberger.



Inauguration et vernissage: samedi 29 octobre de 16h à 19h au faubourg de l'Hôpital 11, en présence des artistes.

 Le Théâtre du Concert présente sa troisième production « maison »

Pour l'amour des mots

Après un repas-concert et « Bienvenue au conseil d'administration » de Peter Handke, le Théâtre du Concert présente « Si vous avez le temps, venez avec vous », une création collective de Blaise Froidevaux, Christiane Margraitner et Thomas Steiger tissée à partir de différents textes. La première a lieu jeudi soir.

Le directeur :
 – Comment faire du neuf, avec grâce et fraîcheur
 Et plaire, sans pour autant manquer de profondeur ?
 Vous cherchez un sujet ? Avec une douzaine
 Vous aurez épargné votre temps,
 votre peine,
 Et votre pot-pourri, mon cher, réussira.
 A quoi bon mettre un tout sur scène ?
 Le public aussi bien vous le découpera !...

Tiré du *Prélude sur le théâtre* dans *Faust* de Goethe, cet extrait donne le ton de ce spectacle, qui se veut « une invitation, à entendre et à voir, un voyage à travers des textes d'auteurs d'époque et de style différents ». Goethe, l'immense dramaturge et romancier allemand, y côtoie Jacques Prévert le poète et son *Divin mélodrame*, mais aussi Karl Valentin, un cabarettiste autrichien de l'Entre-deux-guerres ou Jean-Roger Caussi-



Thomas Steiger, Christiane Margraitner et Blaise Froidevaux dans « Si vous avez le temps, venez avec nous ». • Photo : Stefano Iori

mon avec *Monsieur William*, une très belle chanson mise en musique par Léo Ferré.

Troisième création « maison »

Complices de longue date sur les scènes de théâtre de la région, Blaise Froidevaux, Christiane Margraitner et Thomas Steiger, ont construit toute une dramaturgie autour de ces textes, endossant à tour de rôle et en commun le jeu, la musique et la mise en scène. *Si vous avez le temps, venez avec vous* est la troisième production du

Théâtre du Concert, la structure mise sur pied l'an dernier par l'association de la Maison du Concert pour promouvoir la création indépendante et professionnelle dans la région. Sur projet, elle est ouverte aussi bien à des compagnies qu'à des artistes.

« Si vous avez le temps, venez avec nous »: du 27 au 30 octobre et du 3 au 6 novembre au théâtre du Concert, à 20h30 du jeudi au samedi et à 17h le dimanche. Prélocactions: 032 724 21 22 ou www.maisonduconcert.ch.

Chronique culturelle



Chœurs en exil

Présidé par la réalisatrice Dominique de Rivaz, le jury du Festival du film à thématique religieuse – qui s'est déroulé ce week-end à Neuchâtel – a récompensé des films en phase avec l'actualité, à l'instar de *Djinnis*, *les esprits de Patras* de Jean-Jacques Cunnac. Ce court-métrage évoque le quotidien de réfugiés afghans cachés dans une usine abandonnée hantée par de mauvais esprits... Le jury a aussi voulu distinguer des documentaires qui font œuvre de mémoire. Tel est le cas de *Chœurs en exil*, des Belges Nathalie Rossetti et Turi Finochiaro, qui ont suivi un couple de musiciens arméniens essayant de transmettre une tradition de chant choral ancestral à une troupe d'acteurs lors d'un voyage initiatique en Anatolie sur les traces presque totalement détruites de leurs ancêtres massacrés. Ce film montre qu'il est possible de se souvenir, de réparer et de dépasser un traumatisme historique à travers une expérience esthétique. Plusieurs documentaires projetés durant ces trois jours de festival se préoccupaient du sort des chrétiens d'Orient. L'un évoquait l'avenir d'exilés qui peuplaient Qaraqosh jusqu'à l'arrivée de l'EI. Ces orthodoxes syriaques réfugiés à Erbil, au Kurdistan, peuvent se mettre à espérer rentrer un jour chez eux! Palmarès complet en page 11.

Patrice Neuenschwander

**Ne récolter que
la faim dans les
pays du Sud?
Non!**



**l'agriculture bio pour vaincre
la faim : www.swissaid.ch/bio
Faites un don de 10 francs :
envoyez « give food »
par SMS au 488**

SWISSAID 

Aider avec courage.

 La chronique jeunesse

Une Groove Session de haut niveau

Incarnation du rythme, conjugaison de la culture hip-hop et de la danse, le breakdance sera le maître mot en novembre. Le 19 de ce mois, à Neuchâtel, se déroulera en effet la Groove Session. Un événement au concept original auquel participeront plus d'une vingtaine d'artistes internationaux!

Venus des quatre coins du monde, les seize invités de tous âges feront trembler les salles de la Cité universitaire, où se déroulera la journée. Et pour cause, ils sont les meilleurs dans leur discipline: certains ont remporté à de multiples reprises des grands concours d'envergure planétaire. C'est donc pour eux une occasion d'ajouter une étoile à leur palmarès. Oui, car les organisateurs de la Groove Session voient les choses en grand: rassembler les plus jeunes prodiges ainsi que des danseurs confirmés du monde entier dans une seule et même salle, et les faire s'affronter dans une lutte rythmée qui fera briller cet événement neuchâtelois aux côtés des plus grands concours mondiaux.

Aussi ouvert aux néophytes

Mais participer n'est pas réservé aux seuls professionnels. En effet,



Seize artistes de réputation internationale auront rendez-vous avec des danseurs amateurs, le 19 novembre à la Cité universitaire. • Photo: sp

néophytes comme passionnés, enfants comme adultes, hommes, femmes, bref quiconque aurait envie de se mettre au défi aura la possibilité de participer au battle de qualification et en mettre plein la vue au jury! Et c'est là tout l'intérêt du concours, car un tirage au sort for-

mera seize groupes de deux danseurs, mélangeant les meilleurs mondiaux aux danseurs amateurs qui se seront qualifiés. Chaque paire sera composée d'un adulte et d'un enfant. De quoi assister à de jolis deux contre deux totalement improvisés et spontanés.

Cette journée représente donc une occasion unique de voir concourir les adeptes de cette discipline unique dans une atmosphère festive, qui devrait séduire chacune et chacun par les valeurs de respect et de partage qui composent le break.

En marge du concours, tout au long du week-end, auront également lieu des workshops, une conférence, une projection de film, mais surtout des soirées d'ouverture et de fermeture, organisés en collaboration avec les experts régionaux en matière d'événementiel et de musique afro-américaine, les associations CotonMusic, ChocolaKe et Break Social Club.

Ne ratez pas cet événement unique qui fera vibrer les murs, autant que les corps, et ajoutera une note de funk à cet automne!

• **Renseignements:**
www.groovesession.ch

Nicolas Pasteur

 La Ville jeune

Case à chocs, samedi 29 octobre, 21 heures, soirée costumée, une invitation à célébrer la «Trans - Formation» au travers d'accoutrements carnavalesques, de grimages et de rituels. Tarifs si costumé: CHF 5.-, sinon CHF 15.-.

 La Ville sportive

Patinoires du Littoral
Les horaires sont les suivants: du 26 au 28 octobre, patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey, de 13h45 à 16h15. Samedi 29 octobre: matinée fermée au public, patinage de 13h45 à 16h30 et hockey de 14h à 16h. Dimanche 30 octobre dès 8h30: Fête de la Glace. Au programme démonstrations et rencontre des jeunes espoirs du Club des Patineurs de Neuchâtel-Sports.

Football Terrain du Chanet naturel
Samedi 29 octobre à 10h30, Xamax FCS - Team Jura, M-14

Samedi 29 octobre à 18h, FC Unine - FC Helvetia, 4^e ligue
Terrain du Chanet synthétique
Samedi 29 octobre à 10h, Xamax FCS - Team Littoral, Juniors D
Samedi 29 octobre à 13h, Xamax FCS - BSC Young-Boys, M-15
Samedi 29 octobre à 15h30, Xamax FCS - Cortaillod, Juniors Fém.
Lundi 31 octobre à 20h45, Ghost FdU - Philip Morris, Football corporatif
Pierre-à-Bot naturel
Vendredi 28 octobre à 20h15, Helvetia - Corcelles, vétérans
Samedi 29 octobre à 10h45, Xamax FCS - Deportivo, Juniors D
Samedi 29 octobre à 12h, Xamax FCS - Team Littoral, Juniors C
Stade de Pierre-à-Bot
Vendredi 28 octobre à 20h15, Xamax FCS A - Le Parc, Juniors A
Samedi 29 octobre à 9h, Xamax FCS - Bôle, Juniors E
Samedi 29 octobre à 10h45, Xamax FCS - Fleurier, Juniors D



Samedi 29 octobre à 12h45, Xamax FCS - BSC Young-Boys, M-16
Samedi 29 octobre à 15h15, Xamax FCS - Béroche, Juniors B
Samedi 29 octobre à 17h30, Team Audax-Xamax - Hauterive, Juniors A
Samedi 29 octobre à 19h45, ASI Audax - Fleurier, 2^e ligue
Dimanche 30 octobre à 11h, Xamax FCS Fém - Stade Nyonnais, 2^e ligue fém.
Dimanche 30 octobre à 14h, ASI Audax II - Lignières, 3^e ligue
Stade de la Maladière
Samedi 29 octobre à 12h30, Xamax FCS - BSC Young-Boys, M-18
Dimanche 30 octobre à 15h, Xamax FCS - FC Zürich, Challenge League
Handball Salle de la Riveraine
Vendredi 28 octobre à 20h, HBC Neuchâtel - HGO, 3^e ligue fém.
Vendredi 28 octobre à 21h30, HBC Neuchâtel - HBC La Chaux-de-Fonds, 3^e ligue

Hockey sur glace Patinoires du Littoral
Samedi 29 octobre à 17h30, HC Université Neuchâtel - HC Villars, 1^{re} ligue
Samedi 29 octobre à 19h30, Neuchâtel Hockey Academy 1999 - HC Sierre, LNC Fém.
Samedi 29 octobre à 20h30, HC Université Neuchâtel II - HC Franches-Montagnes, 2^e ligue
Dimanche 30 octobre à 16h30, EHC Ins - HC Reuchenette, 4^e ligue
Mardi 1^{er} novembre à 20h, HC Université Neuchâtel II - HC Delémont-Vallée, 2^e ligue

Football Américain Stade de la Maladière
Samedi 29 octobre à 16h, Neuchâtel Knights - Bâle, Match amical

Badminton Salle de la Riveraine et Maladière
Samedi et dimanche 29 et 30 octobre à partir de 8h, Badminton Swiss Tour



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste

Un espace rénové et réaménagé pour les acteurs culturels et culturels

Anne-Françoise Loup : Au cœur de notre centre-ville, le Temple du Bas représente une perle de notre patrimoine et le groupe socialiste souhaite qu'il en soit pris grand soin. La valorisation de cette infrastructure majeure implique un assainissement et un réaménagement incontournables maintenant. En plus des aspects architecturaux qui seront améliorés (isolation thermique, mise en conformité), ce sont également les fonctionnalités qui seront largement améliorées pour les acteurs et le public.

Ainsi l'accueil sera plus adapté et chaleureux. Sur le plan culturel, les acteurs comme le public bénéficieront d'un espace mieux pensé et adapté à davantage d'événements. Les acteurs culturels sont de précieux moteurs d'attractivité tant la qualité de leurs prestations est reconnue au niveau cantonal et bien au-delà. Investir dans cet espace de création culturelle constitue une forme de reconnaissance bien méritée. Les activités religieuses poursuivront elles aussi se poursuivre. Dans la salle dite du refuge sera mieux mis en valeur le monument dit lui aussi du refuge, témoignage historique de la culture d'accueil de notre ville.

Etre une étape du «Parcours européen des cités de la Réforme» et recevoir le label de «Cité européenne de la Réforme» représente un atout touristique de plus pour Neuchâtel. La rénovation et le réaménagement du Temple du Bas contribueront donc au rayonnement culturel et culturel de notre ville au delà de nos frontières. Le processus participatif mis en place pour l'élaboration de ce projet est à souligner, tous les acteurs concernés ont pu contribuer à son émergence.

Cependant, nous souhaitons que le Conseil communal étudie les besoins et opportunités de créer un véritable centre de congrès à Neuchâtel en collaboration avec un collectif de communes et/ou le canton et les acteurs compétents et présents à notre proximité.

Groupe PopVertsSol

Pour de bonnes conditions de travail au sein de la commune!

Dimitri Paratte : La sinistralité au sein de l'administration communale est dans quelques services particulièrement élevée pour des raisons liées aux métiers exercés : les paysagistes et



Pour le groupe socialiste, le Temple du Bas représente une perle du patrimoine neuchâtelois. • Photo : Stefano Iori

voyers sont particulièrement touchés par des problèmes de santé et d'accident. Nous en prenons acte tout en déplorant qu'un logiciel ait provoqué une erreur qui doublait le taux supposé de sinistralité dans ces services...

Le Conseil communal a élaboré une politique de santé au travail fondée sur la prévention des accidents et des maladies. Généralisée dans l'administration, cette politique s'articule en trois thématiques : problèmes musculo-squelettiques, gestion du stress et «alimentation et mouvement». Malheureusement, la direction du service du personnel ne semble pas s'inquiéter du fait qu'il puisse y avoir de mauvaises pratiques organisationnelles qui font souffrir les employé-e-s durant l'exécution de leurs fonctions (mobbing, cahier des charges inexistant ou trop important, etc.). Or, c'est aussi une cause majeure de maladie voir d'accident qu'on ne devrait pas ignorer.

En lieu et place, c'est une politique hygiéniste un peu «bismarckienne» qui est mise en place, où l'on se soucie d'abord de l'alimentation et de la capacité du fonctionnaire à gérer son stress, plutôt que de rechercher l'origine de ce stress. Au vu de l'austérité qui s'annonce à cause de la réforme de l'imposition des entreprises notamment, la solution facile défendue par la droite de faire supporter les sacrifices à la fonction publique aura un effet mécanique sur la sinistralité. Les cadres de l'administration se devront d'être irréprochables pour que chacune et chacun puisse continuer à fournir les prestations de service public sans y laisser sa santé. Nous y veillerons.

Groupe PLR

La rénovation du Temple du Bas et les besoins des utilisateurs

Tiago Cordas : Défenseur des réalités des entités utilisatrices du Temple du Bas, le PLR se réjouit de l'évolution du projet initial de création d'un centre de congrès et de séminaires et dont les travaux devaient débuter en mars de cette année.

Le groupe PLR est depuis toujours attentif à l'importance de ce lieu, son histoire et celle de la Réforme dès le début du XVI^e siècle, dont il est un des symboles, édifié au XVII^e siècle soit en 1695. Il est aussi très sensible au rôle notable que ce temple joue dans la vie culturelle,

religieuse et musicale dans notre région. A cet égard, notre groupe est attentif à ce que les loyers pratiqués pour les différentes associations et sociétés locales qui l'utilisent ne prennent pas l'ascenseur au point qu'ils deviennent inabordable. Nous poursuivrons dans cette voie.

Nous avons défendu, dès que possible, et usant de la marge de manœuvre qui était la nôtre au Conseil général, une redéfinition des objectifs de la rénovation de ce temple et une planification tenant compte des besoins des utilisateurs. La création d'un centre de congrès à cet endroit nous a toujours paru être une erreur et a été abandonnée. Nous nous réjouissons donc d'avoir été écoutés et que les travaux soient différés, eu égard aux utilisateurs des milieux culturels et religieux qui disposent ainsi d'un temps suffisant pour prendre les dispositions nécessaires avant l'échéance. Les intérêts des utilisateurs de ce haut lieu de la vie culturelle de notre cité ont finalement été pris compte.

Le regard que nous portons sur les futures améliorations apportées à notre Temple du Bas se fait sous l'angle des bénéfices que pourront en tirer l'ensemble des utilisateurs. Les travaux débiteront en définitive seulement en été 2019 et dureront une année, afin que nous puissions ensuite bénéficier d'un temple à la fois abordable et plus commode pour chacun.



Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Amélie Blohm Gueissaz (PLR), présidente.

Y compris la présidente, 39 membres sont présents : M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Miléna Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Oksana Castioni (Soc), Tiago Cordas (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desales (PopVertsSol), Jean Desoulavy (Indépendant), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Jasmine Herrera (PopVertsSol), Amanda Ioset (PopVertsSol), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertsSol), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : MM. Jérôme Bueche (PLR), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant).

Le Conseil communal était représenté par M. Thomas Facchinetti (Soc), président, M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), M. Olivier Ami (Soc), M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), membres.



Le Conseil général a approuvé un crédit de 6,4 millions de francs pour rénover le Temple du Bas

Le Temple du Bas aura droit à son lifting

Le Conseil général a accepté lundi soir à l'unanimité le projet d'assainissement et de réaménagement du Temple du Bas. Le Conseil communal sollicitait une enveloppe de 6,4 millions. Inscrit à la planification des investissements 2014-2017, ce crédit permettra notamment de doter le bâtiment d'un gradin automatisé, de renouveler les équipements scéniques, mais aussi de créer de nouveaux espaces destinés à l'accueil du public. Une mise à niveau incontournable pour ce lieu emblématique de la ville de Neuchâtel.

Fruit d'un processus participatif avec les nombreux partenaires et utilisateurs du bâtiment, le projet de rénovation du Temple du Bas a été longuement mûri avant d'être présenté au Conseil général. Dans un premier temps, le Conseil communal avait prévu d'y aménager un espace de congrès. Au vu du surcoût du projet initial, d'une part, et de l'amélioration de l'offre privée, d'autre part, il a renoncé à créer cet espace destiné au tourisme

« Bâtiment emblématique de la cité, le Temple du Bas anime de manière importante la vie culturelle, mais surtout culturelle de la région. »

d'affaires. Le nouveau projet pour l'assainissement et le réaménagement du Temple du Bas permettra de maintenir une infrastructure essentielle pour la vie culturelle et religieuse de la région.

« Nous nous réjouissons de l'évolution de la position du Conseil communal. Créer un centre de congrès à cet endroit aurait été une erreur », a exprimé Tiago Cordas pour le groupe PLR. Le Conseil communal a donné la garantie qu'aucune sorte de travaux ne seraient entrepris avant 2018. Le lancement des travaux



Les acteurs culturels peuvent se réjouir : le Temple du Bas verra ses équipements scéniques entièrement renouvelés et améliorés.

• Photo : archives

est prévu pour l'été 2019. Le chantier impliquera la fermeture totale du Temple du Bas durant un an. Pour le Conseil communal, il était important de fixer ce calendrier suffisamment tôt pour permettre aux différents utilisateurs de planifier leurs activités durant ce laps de temps.

Postulat pour un centre de congrès

Du côté du groupe socialiste, l'enthousiasme est également de mise. « Les fonctionnalités du bâtiment seront largement améliorées. Les acteurs culturels bénéficieront de nouveaux espaces avec notamment des loges et une acoustique de qualité », a apprécié sa porte-parole Anne-Françoise Loup. Et de se réjouir que la Ville de Neuchâtel reçoive le label de « Cité européenne de la Réforme », qui participera à sa promotion touristique. Le Temple du Bas, dont la valeur patrimoniale n'est plus à démontrer, accueillera une série de manifestations les 8 et 9 novembre prochains pour commémorer les 500 ans de la Réforme (voir en page 10). Le groupe socialiste a par ailleurs déposé un postulat pour inviter le Conseil communal à étudier les voies et moyens de créer un véritable centre de congrès dans la région.

Temple Neuf ou Temple du Bas ?

Quant au groupe PopVertsSol, il a demandé qu'une tarification particulière soit établie en fonction des acteurs et de la nature de leurs activités. Il s'est aussi interrogé sur la pertinence du nom « Temple du Bas », préférant son appellation originelle de « Temple Neuf ». « C'est l'occasion d'abandonner ce terme pompeux », a commenté Dimitri Paratte. « Le nom touche à l'identité du lieu. L'idée est intéressante. Nous l'examinerons dans la poursuite du processus participatif avec les utilisateurs », a

« Partie prenante du projet, les utilisateurs ont été entendus et leurs besoins pris en compte. »

réagi Thomas Facchinetti. Concernant les tarifs de location du bâtiment, le directeur de la Culture a précisé qu'ils n'avaient pas bougé depuis belle lurette. « Nous faisons une distinction entre les acteurs de la

ville et ceux provenant de l'extérieur ainsi qu'entre ceux qui proposent des manifestations payantes ou non. La location la plus basse se monte à 500 francs », a-t-il précisé. L'ensemble de tarifs sera revu en tenant compte de ceux en vigueur à la Collégiale pour assurer une certaine cohérence.

Usagers entendus

« Bâtiment emblématique de la cité, le Temple du Bas anime de manière importante la vie culturelle, mais surtout culturelle de la région », a insisté Thomas Facchinetti. Lieu de culte et d'animations de la Paroisse de Neuchâtel, membre de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, il est essentiellement utilisé par des acteurs culturels pour accueillir divers événements. « Le Temple du Bas a grandement besoin d'une rénovation d'importance. La dernière rénovation lourde du bâtiment remonte aux années 1970 », a précisé le directeur de la Culture. Partie prenante du projet, les utilisateurs ont été entendus et leurs besoins pris en compte. Le calendrier proposé permet à chacun des intervenants de planifier ses activités dans des délais respectables. (ak)



Plus de 12'000 élèves participent cette année à la vente de timbres Pro Juventute dans l'Arc jurassien

« On a besoin de la solidarité des gens »

Ces prochaines semaines, les élèves des écoles primaires de la région sonneront aux portes pour la traditionnelle vente de timbres Pro Juventute. Alors que les temps sont durs pour les familles, l'association lance un appel à la solidarité, en rappelant que chaque franc récolté permet d'aider concrètement des enfants et adolescents de la région par des coups de pouce ponctuels, que ce soit pour l'achat de lunettes, de vêtements ou de manuels scolaires, mais aussi pour des activités extrascolaires et les vacances.

«Ce n'est un secret pour personne: notre région se trouve dans une situation économique difficile. Aujourd'hui, de plus en plus de familles peinent à nouer les deux bouts», rappelle-t-il vendredi dernier devant la presse le secrétaire général de Pro Juventute Arc jurassien Yannick Boillod au moment de lancer la vente de timbres annuelle de l'association, qui s'assortit également d'une offre de cartes de vœux, de crayons et, pour la première fois cette année, de stylos.

Sept fonds d'aide

Face à cette situation, Pro Juventute Arc jurassien a décidé de réagir, en créant sept fonds d'aide finan-



Dans cette classe de 7^e du collège de la Promenade, tous les élèves, ou presque, participeront à la vente de timbre Pro Juventute, à la grande joie de Yannick Boillod (au centre). • Photo: Stefano Iori

cière répondant à une large palette de besoins rencontrés par les familles dans leur quotidien: les biens de première nécessité (vêtements, nourriture), l'éducation (fournitures scolaires, cours d'appui), la mobilité (abonnement de transport public, achat d'un vélo), le domaine social (couches-culottes, frais médicaux et de dentiste) mais aussi les activités sportives (cotisations et équipements), la culture et les loisirs (cours de danse, de théâtre, de musique, achat d'un instrument), ainsi que les

vacances (camps, passeport loisirs ou escapades familiales).

Alors que les demandes d'aide sont gérées par des bénévoles dans chaque district, cette réorganisation vise à harmoniser les coups de pouce octroyés par Pro Juventute Arc jurassien sur l'ensemble du territoire. «Jusqu'à présent, chaque district faisait ce qu'il voulait. Certains entraînent en matière dans telle situation, d'autres pas», explique Yannick Boillod. Et de souligner: «Les activités extrascolaires

sont primordiales pour permettre aux enfants de grandir et de se construire. Garantir l'égalité des chances est l'un de nos principaux objectifs».

300'000 francs, pour 4'000 familles

Pour alimenter ces sept fonds, Pro Juventute Arc jurassien s'est fixé l'objectif, légèrement plus ambitieux que de coutume, de réunir 300'000 francs et compte principalement sur la vente confiée aux élèves pour y parvenir. «Ce montant nous permettrait d'aider 4'000 familles», chiffre Yannick Boillod, en rappelant que «l'argent récolté dans un district est redistribué dans ce même district». Et de poursuivre. «Nous avons besoin de la solidarité internationale, mais la solidarité au niveau local est également importante, car les besoins dans notre région sont bien réels».

Près de 600 classes de l'Arc jurassien participent cette année à la vente annuelle de Pro Juventute, ce qui représente près de 12'500 élèves, dont 2'000 pour la seule ville de Neuchâtel. On frappe à votre porte? Réservez bon accueil aux petits vendeurs de timbres et pensez aux familles de votre région! (ab)

Pour faire un don ou demander un soutien financier: www.proju-arc.ch ou 032 724 46 45.



Neuchâtel recevra début novembre le label de « Cité européenne de la Réforme »

Coup d'envoi des 500 ans de la Réforme

Alors que l'année 2017 sera placée sous le sceau des 500 ans de la Réforme, toute une série de manifestations se tiendra pendant une année à Neuchâtel, canton réformé depuis 1530, pour rappeler l'importance de cet événement. Le coup d'envoi officiel sera donné le mercredi 9 novembre, par la remise du label de « Cité européenne de la Réforme » à la Ville de Neuchâtel.

Organisé par l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), le jubilé de la Réforme s'ouvrira plus exactement la veille au soir déjà, par une conférence de Patrick Cabanel, professeur en histoire et sociologie du protestantisme. Intitulée «Entre protestantisme et république. Réflexions d'un historien autour de Ferdinand

Buisson», elle se tiendra le mardi 8 novembre à 20h au Temple du Bas.

Sur les pas des Huguenots

Mais les festivités démarrent véritablement le lendemain. Mercredi 9 novembre, Neuchâtel accueillera ainsi le Camion du parcours européen de la Réforme, un camion-exposition itinérant qui sillonnera toute l'Europe jusqu'en mai 2017 pour relier les hauts lieux de la Réforme. Pour marquer l'événement, de nombreuses animations se tiendront toute la journée en ville.

Le public pourra ainsi partir à la découverte du passé protestant de Neuchâtel grâce à des promenades historiques qui le mèneront, alterna-



tivement, sur les pas des Huguenots et de Marie Torel, alors que les enfants seront conviés à des chasses aux trésors à la Collégiale. A proximité du Camion de la Réforme, qui fera halte derrière l'Hôtel de Ville, des théologiens se lanceront dans des «speakers' corners», alors que Carolina et Victor

Costa, les deux protagonistes de la web série humoristique «Ma femme est pasteur» animeront une tribune libre.

Concert à la Collégiale

A 18h00, la Ville de Neuchâtel, par l'entremise de son président Thomas Facchinetti, se verra remettre le label de « Cité européenne de la Réforme » de la part de la Communauté d'Eglise Protestantes en Europe lors d'une cérémonie officielle qui se tiendra à l'Hôtel de Ville. La journée s'achèvera en musique à la Collégiale par un *Oratorio de notre temps*, composé pour le Jubilé de la Réforme par Daniel Schnyder. (ab)

Programme du Jubilé sur www.eren.ch/500.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Maeldan Even, architecte à Valangin (Atelier Eleven sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'un bâtiment et construction d'un immeuble d'habitation et d'un garage souterrain à la rue de la Dîme (53), article 1489 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102484 pour le compte de la Société Neod'Art SA. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry (bureau Michel Tanner), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'un immeuble à la rue de la Dîme 45, article 1171 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102593, pour le compte du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Maksuti Hamdin, architecte à Neuchâtel (bureau Forbat SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une maison familiale et d'annexes, construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Tivoli 8, article 14803 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102658 pour le compte de la Société Forbat SA. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.
Service des permis de construire

Marché de Neuchâtel

Dès le mercredi 2 novembre 2016 et jusqu'au vendredi 31 mars 2017, les marchés se dérouleront deux fois par semaine, à savoir le mardi et le samedi, de 7h00 à 12h30.

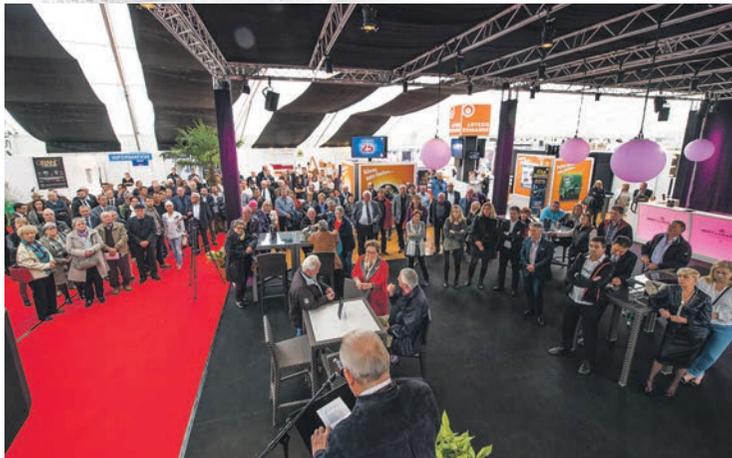
La Direction de la sécurité



La Ville officielle

Une centaine d'exposants sous la tente de la place du Port

New Port Expo bat son plein



Le ruban a été coupé vendredi dernier, mais New Port Expo est ouvert jusqu'à dimanche soir. • Photo: Stefano Iori

Rendez-vous automnal des Neuchâtelois, New Port Expo a ouvert ses portes vendredi pour sa 49^e édition sous la grande tente chauffée de la place du Port. Une centaine d'exposants accueillent les visiteurs (l'entrée est gratuite) jusqu'à dimanche soir. Au programme, de bonnes affaires, mais aussi des soirées en musique – années 80 jeudi, rock vendredi – et des jeux. Le ruban a été coupé en fin de semaine dernière en présence du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel in corpore. L'invité d'honneur est cette année la commune valaisanne d'Anzère. Heures d'ouverture: mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 21h, samedi de 11h à 21h, dimanche de 11h à 18h. Les restaurants sont ouverts jusqu'à 1h, voire 2h (vendredi et samedi).

Récital et table ronde dans le cadre de Neuchâtoï

Les femmes dans les religions

La Fédération neuchâteloise des communautés immigrées (FeNéCi), l'association Graine de génie-citoyen et le Comites Bern-Neuchâtel vous invitent à assister au récital «Parvaz ou l'Envol», Femmes mystiques d'orient et d'occident (Leili Anvar, récitante et Renaud Garcia-Fons, contrebasse) ainsi qu'à une table ronde sur la thématique des femmes dans les religions monothéistes,

**lundi 31 octobre à 18h15 (table ronde à 20h)
 à Paula de la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.**

Le dialogue s'échangera entre Leili Anvar, spécialiste et chercheuse reconnue de littérature persane (et productrice de l'émission «Les Racines du Ciel» sur France Culture) et Pierre Bühler, docteur et professeur de théologie systématique à la Faculté de théologie de l'Université de Zurich et président de la Société suisse de théologie.



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
 Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant un legs à la Ville de Neuchâtel en faveur du Musée d'ethnographie,
- concernant l'assainissement et le réaménagement du Temple du Bas,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 24 octobre 2016, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 7 décembre 2016.

Neuchâtel, le 26 octobre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti **Le chancelier, Rémy Voirol**

Jardin Hermann Russ

Rencontre à Serrières

La prochaine rencontre de l'Espace de rencontre et de gestion participative du jardin Hermann Russ se tiendra le mardi 15 novembre, de 18 heures à 20 heures, au restaurant du Clos-de-Serrières, rue du Clos-de-Serrières 2. Sujets à l'ordre du jour: projets avec l'école de Serrières, fonctionnement de l'Espace de gestion, informations diverses. Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès du Service de l'aménagement urbain: urbanisme.neuchatel@ne.ch ou 032 717 76 60.

Chaumont

Séance d'information

En collaboration avec les communes d'Enges, de Neuchâtel et de Val-de-Ruz, la Société d'intérêt public de Chaumont organise une séance d'information et d'échange à propos de Chaumont le jeudi 3 novembre à 20 heures à la chapelle de Chaumont. Seront présents Olivier Arni, conseiller communal de Neuchâtel, Cédric Cuanillon, conseiller communal de Val-de-Ruz et Claude Gisiger, président de commune d'Enges. L'objectif de cette rencontre est d'offrir la possibilité à la population ainsi qu'aux autorités des communes concernées d'exprimer leur vision de Chaumont et de définir les contours de son développement à court et moyen terme. Apéritif offert.



La chronique multimédia de...

La Grande Guerre de « Battlefield 1 »



La lutte des franchises continue entre nos candidats de jeux de tir à la première personne. D'un côté l'âne Electronic Art avec « Battlefield » et de l'autre l'éléphant Activision avec « Call of Duty ». Qui arrivera à tirer un maximum de son filon avant que les électeurs ne se rendent compte du manque d'innovations? L'espoir fait vivre. Afin de garder ses fidèles, chacun se doit d'évoluer, le tout sans bousculer, ce qui ne se révèle jamais évident.

Au fil des années, la saga *Battlefield* a acquis la réputation de se centrer sur des situations épiques, à contrepied d'une certaine nervosité des *Call of Duty*. Nous, on a choisi notre camp depuis longtemps. Pourtant, le passage d'un *Battlefield* à l'autre ne s'agrémente généralement que d'une amélioration graphique et d'un changement de décors. Ici encore c'est le cas, et celui-ci se traduit par un changement d'époque. Ce n'est pas la première fois qu'une ère autre que moderne devient le théâtre des opérations, mais le choix de la Première Guerre mondiale est original.



Un contexte martial parfois grandiose mais également assez cru. • Photo: sp

Le contexte centenaire donne un effet plus homérique aux phases de jeu. Les armes sont plus rustiques, visent moins bien et demandent des rechargements plus fréquents, ce qui élève la baïonnette au rang d'indispensable, donnant au jeu un aspect plus bestial. Quant aux véhicules, plutôt puissants, leur nombre très limité en fait des cibles de choix.

Nous avons vécu plus de moments époustouflants dans ce *BF* que dans les deux précédents réunis. Le nouveau mode multijoueur, « Opérations », y est pour beaucoup,

car permettant une partie scénarisée dans la durée, ainsi qu'une évolution constante de l'environnement.

Suivant le principe des guerres de tranchées, l'objectif est de prendre certaines zones, puis de les défendre. Une fois ces zones capturées, on passe au secteur suivant et ainsi de suite, sur trois cartes différentes. À côté des modes plus classiques, celui-ci représente une nouveauté bienvenue. La campagne solo quant à elle propose des récits de guerre inspirés de grandes batailles historiques. On apprécie le côté très sale et méca-

nique du contexte, au détriment des libertés heuristiques. Quelques heures suffiront pour en venir à bout et on ne regrettera pas vraiment de ne pas devoir lui en accorder plus, malgré la beauté de ses décors.

Ce *Battlefield* ne bouscule rien, c'est un... *Battlefield*.

Lionel Imhoff & Niels Weber

• Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur notre site www.semperludo.com



Neuchâtel en détails



Le pont sur le vallon de la Serrière a été construit en deux ans. • Photo: Stefano Iori

Sur le pont Berthier

Jusqu'au XIX^e siècle, le vallon de la Serrière constitue un obstacle important pour le voyageur venant de Neuchâtel. Il doit en effet descendre jusqu'au bord du lac par le Chemin-Vieux, traverser la rivière à son embouchure, avant d'aborder la rude pente de la rue Guillaume-Farel. Cette dernière montée est particulièrement difficile pour les voitures et les marchandises.

Plusieurs solutions sont envisagées dès le milieu du XVIII^e siècle pour franchir plus aisément ce vallon. L'avènement en 1806 du maréchal Alexandre Berthier, nouveau prince de Neuchâtel, relance le projet. Souhaitant accroître les revenus de sa principauté, il développe en effet les voies de communication pour soutenir l'économie du pays.

Le 18 janvier 1807, il autorise la construction d'un pont sur la Serrière. L'ouvrage est terminé deux ans plus tard. En 1819, une inscription latine est gravée sur le parapet du pont : « Les magistrats de la Ville de Neuchâtel ont fait construire [ce pont] en l'an 1807. » Le nom d'Alexandre Berthier, qui a pourtant favorisé la construction de l'ouvrage, n'y figure pas. Après le rétablissement du roi de Prusse à la tête de la principauté en 1814, il aurait été en effet particulièrement mal venu de louer les mérites de son prédécesseur français !

Vincent Callet-Molin

Invitation

**Plan de quartier
« Monruz sud »**

La Ville de Neuchâtel a le plaisir de vous inviter à une séance d'information publique dans le cadre de la procédure d'approbation relative au plan de quartier « Monruz sud » (**terrain des anciennes patinoire et piscine**), le :

**mardi 1^{er} novembre 2016,
de 19h30 à 21h30, dans l'auditoire
Michel Egloff
au musée du Laténium**

Pour des questions d'organisation, nous vous prions d'aviser de votre participation le secrétariat du Service de l'aménagement urbain au 032 717 76 60 (amenagement-urbain.neuchatel@ne.ch) jusqu'au 28 octobre 2016.

La Direction de l'urbanisme

Fête des vendanges

**Choisissez le thème
de l'édition 2017!**



Après une magnifique édition 2016, la Fête des vendanges de Neuchâtel est déjà à l'ouvrage pour la prochaine cuvée! Le concours du thème de la Fête 2017, lancé début septembre, rencontre déjà le succès escompté. Plus de 40 propositions sont déjà parvenues aux organisateurs.

Rappelons que le thème 2016 – L'Arôme antique – a été proposé par un Jurassien qui a passé une fin de semaine à Neuchâtel en VIP. Tant les visuels, les chars du corso fleuri que les déguisements du cortège des enfants ont été inspirés de l'Arôme antique déclinable en diverses formes.

Pour 2017, les organisateurs souhaitent une fois de plus faire participer un large éventail d'adeptes de la fête à contribuer à ce qui sera le fil rouge de toute l'organisation. C'est ainsi que les propositions de thèmes liés à la célébration de la vigne et du vin neuchâtelois sont les bienvenues. A ne pas oublier par ailleurs qu'en 2017, Neuchâtel sera Ville suisse du Goût. Le concours est ouvert à toutes et tous jusqu'au 15 novembre 2016. Les propositions sont à envoyer à l'adresse courriel info@fete-des-vendanges.ch en indiquant ses coordonnées complètes et son année de naissance.

**La Ville
officielle**

Offre d'emploi

La Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Musée d'art et d'histoire, un poste de

**conservateur-trice du département
des arts appliqués à 80%**

Le département des arts appliqués constitue l'un des quatre départements du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Il conserve une quarantaine de collections d'objets liés à la vie culturelle neuchâteloise, comme l'horlogerie (automates Jaquet-Droz), l'orfèvrerie, la céramique, le mobilier ou les instruments de musique (clavecin Ruckers).

Activités: En tant que conservateur-trice, vous assurez la direction scientifique du département des arts appliqués dans le cadre du programme et des objectifs fixés par la direction du Musée. Vous conservez, étudiez et développez les collections, vous les mettez en valeur par des expositions, des publications et des animations scientifiques et pédagogiques. Vous collaborez activement aux projets interdisciplinaires du musée. Vous assurez la conduite de vos collaborateurs-trices et vous gérez le budget du département.

Délai de postulation: 9 novembre 2016.

Renseignements: Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Christian Hörack, conservateur du département des arts appliqués et M^{me} Renée Knecht, administratrice, au 032 717 79 20.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:
www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Cinq films récompensés à Neuchâtel

Le Prix Farel entre actualité et spiritualité

Les lauréats de l'édition 2016 du Prix Farel, en compagnie du président du festival Cyril Dépraz. • Photo: Stefano Iori



Le 26^e Prix Farel, festival du film à thématique religieuse, s'est déroulé les 21, 22 et 23 octobre à Neuchâtel. Il a réuni de nombreux producteurs et réalisateurs du monde francophone international ainsi qu'un public nombreux. Le jury a primé des films particulièrement en phase avec l'actualité, qui font oeuvre de mémoire et nous rappellent à nos responsabilités vis-à-vis des grands problèmes de l'heure. Il a aussi récompensé la poésie et l'art comme moyens d'accéder à la spiritualité.

Choeurs en exil, documentaire belge de Nathalie Rossetti et Turi Finochiaro reçoit le prix du jury pour les longs métrages. Dans la catégorie des moyens métrages, le jury récompense *Le balayeur à la rose* de Nicole Weyer (Suisse), qui reçoit aussi le Prix du public 2016. *Djinns, les esprits de Patras* de Jean-Jacques Cunnac (France) obtient le prix des courts métrages. Le film canadien *La divine stratégie* de Martin Forget et Eliot Laprise remporte le prix du film de fiction. Le jury a également attribué une mention au film *Une blessure française* de Valérie Manns (France).

Echos

■ Jeudi 20 octobre, M. Thomas Facchinetti, président, a représenté les Autorités communales à l'occasion de la conférence nationale organisée par l'Office fédéral de la protection de la population, à Neuchâtel.

■ Jeudi 20 octobre, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'action sociale, a apporté le message des Autorités communales à l'occasion de la Conférence des institutions d'action sociale (CSIAS), à Neuchâtel.

■ Jeudi 20 octobre, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté l'Autorité communale lors de la manifestation marquant les 25 ans de la société en Suisse « Design Night », à Neuchâtel.

■ Vendredi 21 octobre, M. Thomas Facchinetti, président, a apporté le message officiel à l'occasion de l'inauguration de NewPortExpo 2016, à Neuchâtel.

■ Vendredi 21 octobre, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté l'Autorité communale lors de la célébration des 25 ans de l'Association Jeune Consulting, à Neuchâtel.

■ Mardi 25 octobre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de l'éducation, a représenté l'Autorité communale lors de l'ouverture officielle du projet « YES », à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et M^M. Maria et José Ferreira Magalhaes-da Costa, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Chantal et Silvius von Kessel-Ribaux, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} Valentine Rychner, à l'occasion de son entrée dans son 102^e anniversaire.

SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.

Semaine du 26 octobre au 1^{er} novembre 2016

Trois sorties cinéma



Moi, Daniel Blake

Pour la première fois de sa vie, Daniel Blake, un menuisier anglais de 59 ans, est contraint de faire appel à l'aide sociale à la suite de problèmes cardiaques. Mais bien que son médecin lui ait interdit de travailler, il se voit signifier l'obligation d'une recherche d'emploi. Au « Job center », il croisera la route de Katie, une mère célibataire tenue, elle, d'accepter un logement à 450 km de sa ville natale. Pris tous deux dans les filets des aberrations administratives de la Grande-Bretagne, Daniel et Katie vont tenter de s'entraider... Mû par une sainte colère, le dernier film du réalisateur anglais Ken Loach a décroché la Palme d'or à Cannes. | **Bio**

La fille du train

Chaque jour que Dieu fait, Rachel Watson (Emily Blunt) prend le même train et passe devant la même maison. Anéantie par un divorce douloureux, la jeune femme fantasme sur le couple qui y réside et leur imagine une vie parfaite, jusqu'au jour où elle est le témoin d'un événement extrêmement choquant. Elle rentre couverte de sang, mais ne se souvient de rien. Aurait-elle participé ou assisté à un crime? Rachel se retrouve malgré elle étroitement mêlée à un angoissant mystère. Une adaptation d'un best-seller de Paula Hawkins par le réalisateur de « La couleur des sentiments », Tate Taylor. | **Apollo**



Captain Fantastic

Dans les forêts reculées du nord-ouest des Etats-Unis, Ben (Viggo Mortenson) élève seul ses six enfants, loin de la société capitaliste et du monde moderne. Déterminé à les préparer à affronter la dure réalité, il les entraîne à se battre, à chasser, à survivre dans la nature, tout en leur donnant une

éducation rigoureuse. Mais lorsque sa femme meurt, il décide de les emmener à l'enterrement, à l'autre bout du pays, pour qu'ils rendent hommage à leur mère... Le road movie d'une famille loufoque, récompensé par le prix de la mise en scène à Cannes dans la section « Un Certain Regard ». | **Apollo**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch



L'instantané de Stefano Iori...



Sortie de saison en gris-vert.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.**Centre d'urgences psychiatriques (CUP)** – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois: M^{mes} Carole Rossetti, tél. 032 842 42 09 et Rahel Tschantz 032 731 00 90.**Solidarité Femmes** – Région Neuchâtel: bureau d'information, de prévention, de consultation et foyer d'accueil pour femmes (avec ou sans enfants) victimes de violences conjugales. Consultation sur rendez-vous dans nos locaux à place du Marché 8, 2300 La Chaux-de-Fonds et chemin des Trois-Portes 31, 2000 Neuchâtel. Permanence téléphonique les lundi et samedi matin de 9h à 12h, les mardi, mercredi et jeudi de 14 à 17h et tous les soirs de la semaine, sauf le samedi de 18 à 21h au 032 886 46 36.**SOS Futures Mamans**, (Puits-Godet 12a, Neuchâtel, 3^e étage) permanence téléphonique 032 842 62 52, ouverture du centre lundi 14h30-17h, jeudi 14h30-17h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du dimanche 30 octobre

*Sud:***Collégiale:** di 30.10, 10h, avec sainte cène, ouverture de la campagne d'automne et retour de l'aumônerie de jeunesse de son voyage au Mexique, M. C. Bacha**Temple du Bas:** je 10h, méditation, salle du refuge.**Portalès:** 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** pas de messe.**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h, messe; di à 10h15, messe en italien.**La Coudre, Saint-Norbert:** sa à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.**Hôpital Portalès:** di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: 10h, messe.**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerdevattel) à Neuchâtel:** 10h00, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

Une équipe à votre service !



Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 12 96
Fax 032 724 19 37
www.messeiller.ch


imprimerie
messeiller sa



La Compagnie du Passage présente sa nouvelle création du 1^{er} au 6 novembre à Neuchâtel

La C^{ie} du Passage revisite Le Chant du cygne

Une salle de théâtre en pleine nuit. Un vieux comédien un peu éméché se retrouve seul en scène. Rejoint par le souffleur, il s'interroge sur son art. La Compagnie du Passage revisite avec humour «Le Chant du cygne» d'Anton Tchekhov, dans une création originale de son directeur Robert Bouvier. Rencontre.

En quoi votre interprétation du «Chant du cygne» est-elle surprenante?

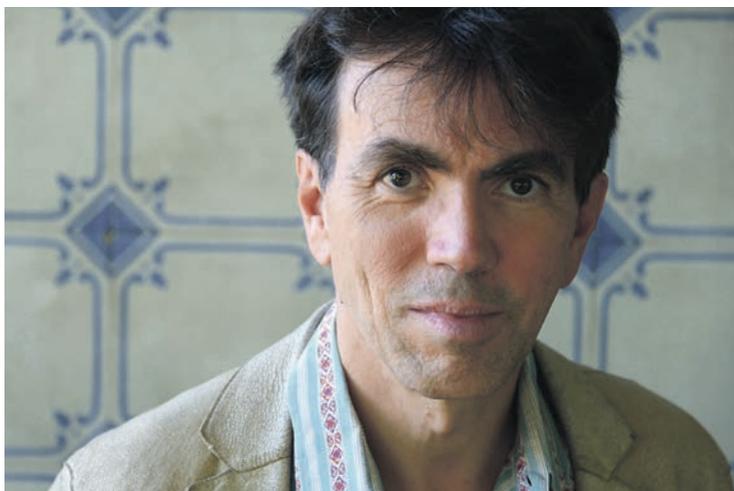
Il s'agit d'un spectacle où l'on casse sans cesse les codes. Très vite, il y a un coup de théâtre. Plusieurs même. On tend de joyeux pièges aux spectateurs. C'est une représentation où rien ne se passera comme prévu. Nous jouons sur les illusions et les artifices du théâtre. C'est une sorte de kaléidoscope qui donne à voir les coulisses du théâtre. L'écriture de plateau implique une mise en danger, une prise de risque. Je me suis concentré sur deux comédiens, séparés par presque 50 ans d'écart: Roger Jendly, 78 ans, et Adrien Gygax, 31 ans.



Adrien Gygax et Roger Jendly se partagent la scène dans «Le Chant du cygne». • Photo: Fabien Queloz

Personnalité incontournable du théâtre romand, Roger Jendly campe le rôle d'un vieux comédien qui a consacré toute sa vie au théâtre. Souhaitiez-vous lui rendre hommage?

Ce spectacle lui rend hommage de façon très ludique. Il s'agit d'une fantaisie drôle, enjouée et joyeuse. Le ton n'est pas pontifiant, ni donneur de leçon. Roger interprète un vieil homme qui s'interroge sur le sens de sa vie. Il est question de fragilités de la vieillesse et de l'accueil de la mort, à qui on adresse un joli pied de nez! Roger se réjouissait de se lancer dans une sorte d'ovni artis-



«J'ai cherché dans cette création à mêler profondeur et divertissement», explique Robert Bouvier. • Photo: Cosimo Terlizzi

tique. C'est d'ailleurs lui qui m'avait parlé de ce texte. C'est pour lui que je me suis lancé dans cette création. Nous avons beaucoup joué ensemble en France dans *La Cerisaie*, ce qui nous a donné l'occasion de nous côtoyer. Il est vif, disponible, malicieux et fait preuve d'une grande jeunesse.

Roger Jendly donne la réplique à Adrien Gygax. Comment fonctionne ce duo de comédiens sur scène?

C'est la magie du théâtre! Deux personnes qui ont beaucoup d'humilité et de respect l'une pour l'autre. Roger Jendly a 57 ans de métier. C'est une figure emblématique du théâtre romand qui a joué dans quelque 80 pièces de théâtre et 70 films. Il a notamment participé à la création du TPR à La Chaux-de-Fonds où il est resté dix ans. Adrien Gygax, lui, est issu de la comédie musicale. Il est très à l'aise avec l'improvisation. Cela contraste avec Roger qui est plutôt habitué à apprendre un texte fixe. Répéter une pièce qui s'écrit au fur et à mesure peut devenir déstabili-

beaucoup dans le choix des comédiens. Au premier coup d'œil, Adrien pourrait être aussi bien cuisinier que charpentier, sans qu'on se dise d'emblée qu'il est acteur. C'est un atout très précieux!

Ce choc des générations montre à quel point le métier de comédien a évolué au cours des dernières décennies. Quels ont été les changements les plus significatifs?

Les écoles d'art de la scène poussent davantage les jeunes à travailler sur le théâtre dans sa globalité. Les comédiens ne sont plus seulement que de simples interprètes. Ils envisagent leur métier dans toutes ses complexités. Aujourd'hui, ils créent leur propre compagnie. On se retrouve avec beaucoup de jeunes metteurs en scène. Pour ma part, j'ai attendu d'avoir 40 ans avant de me lancer dans la mise en scène. L'arrivée d'internet a aussi changé les choses. On s'inspire plus facilement d'articles de journaux et de témoignages pour écrire un montage. Mais il y a tant d'auteurs contemporains qui mériteraient aussi d'être joués. C'est un peu le reflet de notre monde qui est plus éclaté et moins structuré.

Comment cette évolution se traduit-elle dans la mise en scène?

Pour l'éclairage, on a recours aussi bien à la lampe à pétrole qu'à des projecteurs. Soudain la lumière bascule pour projeter des vidéos incongrues. La salle de théâtre réserve des surprises avec ses voix, ses sons ainsi que l'apparition d'images et de mots sur les murs. Des souvenirs aussi, des projections dans d'autres lieux:

ce sont les coulisses du théâtre que l'on révèle, depuis les répétitions à la représentation. La lumière, le son, la musique deviennent aussi des personnages dans le spectacle. Ils prennent des libertés: la bande son se permet d'être insolente. Les lumières produisent des effets imprévus. On se croit un peu dans le train fantôme! C'est aussi le travail des régisseurs qui est mis en scène. Il y a un côté loufoque, fantaisie burlesque avec des clin d'œil entre autres à la commedia dell'arte et à Victor Hugo. Sans oublier des moments d'émotions. Dans le théâtre, on se met à nu, on se livre, on ne peut pas tricher. Le temps n'a pas de prise sur l'imaginaire. Le vieux comédien, interprété par Roger, fuit la mort et se réfugie dans tous ses personnages. Pour lui, c'est la nuit de tous les possibles. Le collaborateur artistique Vincent Fontannaz apporte aussi sa pierre talentueuse à l'édifice. Il m'aide à tenir le fil. C'est très bien de déstabiliser le public, mais il ne faut pas le perdre en route.

Après «La Cerisaie» en 2015, la C^{ie} du Passage propose à nouveau une pièce de Tchekhov. Que vous inspirent ses textes?

Tchekhov a une grande humanité. Il est à l'origine de nouvelles formes de théâtre. C'est lui par exemple qui a osé pour la première fois ne pas mettre de décor sur un plateau. Dans une réplique aussi simple que «la vie, elle a passé, c'est comme si on n'avait pas vécu» se cachent de profonds états d'âme. A travers son sens de l'écriture, il parvient à faire sentir l'espoir, les failles de ses personnages. Il aurait aimé que l'on joue ses textes avec humour. Dans *La Cerisaie*, nous avons adopté un ton léger, humain, mais qui devenait vite poignant. Pour *Le Chant du cygne*, on met vraiment l'humour à l'avant-plan. L'histoire de cet homme qui s'interroge sur sa vie pourrait être mélodramatique, mais on accentue les humeurs du personnage, ce qui le rend drôle. Comme ceux de Molière et Shakespeare, les textes de Tchekhov sont très accessibles pour tout public.

Anne Kybourg

- **Répétitions générales publiques: dimanche 30 octobre à 16h et lundi 31 octobre à 20h au Théâtre du Passage. Entrée 20 francs. Infos sur www.theatredupassage.ch**